Il sème le chaos dans des églises à Pantin & La Courneuve (93) : des fidèles choqués, de nombreuses dégradations (MàJ : le migrant clandestin expulsé vers Abidjan. La France a pu obtenir un laissez-passer consulaire de la Côte d’Ivoire)

13/12/2025 à 10h37



13/12/2025

INFO LE FIGARO – Cet homme de 34 ans avait notamment brisé des statuettes et cassé des chaises dans des églises à Pantin et à La Courneuve en août dernier.

Un clandestin ivoirien de 34 ans, auteur de dégradations dans des églises de Seine-Saint-Denis en août dernier, a été expulsé vers son pays d’origine jeudi en fin d’après-midi, a

appris Le Figaro par la préfecture du département. Son avion a atterri à Abidjan dans la soirée. La France a pu obtenir un laissez-passer consulaire de la Côte d'Ivoire, ce qui a permis son renvoi.

[…]

Le Figaro

16/08/2025

INFO VA. Un homme, armé d'un couteau, a été interpellé après avoir vandalisé deux églises à Pantin puis à La Courneuve, en Seine-Saint-Denis, ce samedi 16 août, selon nos informations.

Le suspect a été interpellé au milieu de fidèles apeurés. Des bancs ont été retournés, de l'eau bénite jetée au sol, des bougeoirs renversés et des tableaux brisés. (…)

Le suspect correspondait à la description du premier individu signalé et décrit comme de "type africain", porteur d'une casquette jaune et marchant pieds nus. Les policiers, armes de service au poing, lui ont demandé de poser son arme et de se rendre, en vain.

Le suspect a alors désigné les agents avec son couteau suisse en leur lançant : "*Approchez-vous, je vous tue* !", refusant toujours de lâcher son arme. Puis, il s'est avancé vers les policiers et leur a foncé dessus, avant d'être repoussé et amené difficilement au sol. (…)

L'auteur a été placé en garde à vue et une enquête a été ouverte. Aucune personne n'a été blessée au cours des deux incidents.

Valeurs actuelles

MàJ : 22h45

> *Au vu de son comportement et de ses propos, le suspect pourrait souffrir de troubles psychiatriques, indique une source policière à @Valeurs. #églises https://t.co/HLuRbGbRDZ*
>
> *— Amaury Brelet (@AmauryBrelet) August 16, 2025*